
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES OEUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 689. — Quarante-Heures, 689.

Partie non officielle : Un bienfait du Seigneur, 690 ; CAUSERIE DE LA SEMAINE : Pour l'honneur de la femme, 690. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Purification des linges sacrés, 694. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 695. — LES LIVRES, 698.

Bulletin social : FAITS ET OEUVRES : La semaine sociale de Montréal, 701.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 4 juillet. — VI ap. Pent. SOL. DES SS. APOÏRES PIERRE ET PAUL.
Lundi, 5. — S. ANTOINE MARIE ZACCARIA, conf.
Mardi, 6. — Octave des SS. Apôtres.
Mercredi, 7. — SS. CYRILLE ET MÉTHODE, év. et conf.
Jedi, 8. — STE ELISABETH, reine du Portugal, veuve.
Vendredi, 9. — De la férie.
Samedi, 10. — LES SS. SEPT FRÈRES, mart.
Dimanche, 11. — VII ap. Pent. Du dim.

QUARANTE-HEURES

4 juillet, St-André ; Rivière à Pierre. — 5, St-Just de Bretennières. — 6, St-Méthode ; St-Prosper ; St-Damase. — 7, Grosse-Ile. — 8, St-Isidore — 9, St-Théophile. — 11, Ste-Hélène.

PARTIE NON OFFICIELLE

UN BIENFAIT DU SEIGNEUR

La nouvelle accueillie avec tant de satisfaction par tout l'archidiocèse de l'élévation de Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy à la dignité de coadjuteur avec future succession au Siège métropolitain de Québec devait causer une grande joie à tous les membres et à tous les amis de l'Action Sociale Catholique.

En effet, cette nomination du Souverain Pontife constitue non seulement une haute approbation des œuvres de notre bien-aimé Directeur général, mais encore, elle leur assure une unité d'orientation, une prudence de direction, une bienveillance et une sollicitude que nous considérons comme un grand bienfait du Seigneur.

La *Semaine religieuse* est heureuse de se faire ici l'interprète de cette joie et de ces actions de grâces.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

POUR L'HONNEUR DE LA FEMME

L'esprit du monde, l'esprit de péché et de scandale souffle actuellement en tempête ; il souffle partout et pour n'être pas maudit de toutes les honnêtes gens, pour se faire accepter des chrétiens sans défiance, il se déguise sous des appellations qui n'ont rien de repoussant ; c'est ainsi qu'il s'approprie le nom de la mode et la mode elle-même.

Or, la mode est l'unique tyran auquel les femmes ne se lassent pas d'obéir aveuglément. Jamais on n'a entendu parler d'une rébellion de ces pauvres opprimées ; souvent martyrisées dans leur chair, plus souvent encore insultées dans leur pudeur, toujours elles trouvent, dans leur esclavage même une douceur qui leur en fait oublier la honteuse abjection.

Il y a bien ici et là, des cas isolés d'insubordination ; jamais on n'a vu de sursaut en masse ; les captives baisent leurs chaînes avec amour et sont désolées quand, d'aventure, quelqu'un, pris de compassion pour leur âme, les incite à secouer le joug ou fait mine

de vouloir contribuer à leur libération. Ne vous y trompez pas ; cette résignation à une dure servitude n'a rien de la résignation chrétienne des martyrs d'autrefois ; cette course au devant du sacrifice de leur vertu n'est pas inspirée d'En-Haut ; seule, une intervention diabolique peut suffire à expliquer cette emprise universelle, ce fanatisme qui s'ignore, ce fétichisme, cette idolatrie de la mode.

Loin de nous l'idée de réprouver toute mode(1), de prôner le retour à des costumes nationaux ou régionaux, pittoresques et jolis, il est vrai, mais trop stables pour cadrer avec le goût fatalement versatile de la moitié ou plutôt des deux moitiés actuelles du genre humain ; mais nous voudrions, au moins, que toutes celles qui, à la lumière de leur seul bon sens, se rendent compte qu'elles ne sont jamais tenues de se faire ridicules pour entrer dans la catégorie des prétendues élégantes, résistent au penchant qui les entraîne chez les couturiers et les modistes qui vivent de leur extravagance ; nous voudrions que même celles qui ne soupçonnent pas le mal dont elles sont l'objet, l'occasion, ou dont elles peuvent être la victime, se fient à l'expérience de ceux qui pénètrent les douloureux secrets des âmes et se disent : " Ils doivent avoir raison ; ils ont surement raison ; leur cri d'alarme est trop pressant et trop obstiné."

Le nombre est plus grand qu'on ne pense de jeunes personnes qui ont des vues et des opinions fort justes et sur la mode et sur la moralité de la mode, mais qui ne savent pas avoir le courage de leurs convictions ; leur sens des convenances et de la modestie n'est pas mort, il sommeille ; faites une petite enquête, et vous verrez ; vous recueillerez des aveux de bonne foi étonnants et vous constaterez de désolants hiatus entre deux facultés qui sont pourtant sœurs, l'intelligence et la volonté.

Du reste, arrivez à l'improviste, au fond des *concessions* chez n'importe quel cultivateur et surprenez son épouse à faire le blanchissage ; vous verrez qu'en apercevant des étrangers, le premier geste de cette femme de la campagne sera de baisser

(1) On est frappé dans les grandes villes d'Europe, et à Rome en particulier, de la façon personnelle, distinguée et si chrétienne dont un grand nombre de dames de la bourgeoisie aussi bien que de l'aristocratie, savent suivre la mode. Elles en suppriment l'extravagance et l'immodestie ; et elles n'en plaisent pas moins à qui de droit.

Les manches qu'elle aura retroussées pour son travail ; et soyez sûr que si vous avez une dame avec vous, elle ne taxera pas d'étroitesse ou de scrupule cette campagnarde, mais elle admirera plutôt spontanément cette distinction native de la race qui pénètre si avant *dans les terres*.

Et supposez maintenant que vous alliez faire une visite dans n'importe laquelle de nos honnêtes familles et que par impossible madame ou mademoiselle, en retard dans leur toilette, osent paraître au salon en déshabillé, en peignoir, la dame qui vous accompagnera sera spontanément scandalisée d'un pareil laisser-aller.

Comment se fait-il alors qu'on endorme si bien ce sens inné des convenances qu'on a devant les petites tenues d'intérieur et que les soi-disant grandes tenues du bal, du théâtre ou de la promenade avec leurs nudités inexcusables, trouvent trop peu d'adversaires ?

Qui s'est élevé, en effet, ces années dernières, qui s'insurge aujourd'hui, même parmi les femmes honnêtes, même parmi les parents chrétiens, contre les manches trop courtes ou trop diaphanes ?

N'est-ce pas le petit nombre ?

Qui combat le décolletage scandaleux de la majorité des toilettes de rues ou de maison d'un certain monde ? Qui se scandalise de ces honteuses et impudentes transparences qui permettent au premier venu de se renseigner exactement sur la qualité ou l'absence des vêtements de dessous de tant de malheureuses ?

Qui fait la croisade de la moralité des habits de femmes ?

Sont-ce les époux ? sont-ce les frères ? sont-ce les pères et les mères ?

Non !

Les prêtres et les éducatrices de nos couvents restent pratiquement seuls avec quelques parents à combattre ce bon combat.

Chez les autres, c'est l'aveuglement. Personne ne paraît plus se douter qu'à tolérer de semblables costumes, non seulement les vraies convenances sont douloureusement blessées, mais qu'un père ou une mère offrent par le fait même, leur fille, un frère offre sa sœur, un époux, son épouse en pâture au vice qui les guette

partout dans les meilleurs salons et dans les compagnies réputées les meilleures.(2)

L'honneur de la femme chrétienne a perdu de son prix ; la valeur des âmes créées pour l'éternité bienheureuse et rachetées par le sang d'un Dieu est partout sous-estimée ; la vertu des jeunes personnes n'est plus ce trésor unique sur lequel veillaient avec un soin jaloux des parents et des amis soucieux de leurs devoirs et conscients de leurs responsabilités.

L'aveuglement est tel qu'on se présente aujourd'hui au parloir des presbytères, des couvents ou des séminaires, dans l'accoutrement avec lequel on est allé la veille à une soirée de danse ou de théâtre. Le respect des sentiments des personnes consacrées à Dieu ne compte plus ; on les trouve arriérées, sévères, pleines d'étroitesse, et on passe outre avec dédain et moquerie.

L'aveuglement va plus loin encore ; il va jusqu'à une sorte d'inconscience ou de défi. Le Lieu-Saint lui-même n'est plus respecté ; ni la présence réelle de Notre Seigneur au saint Sacrement, ni l'atmosphère de pénitence du confessionnal, ni l'auguste majesté de la table de communion ; ces réalités surnaturelles ne comptent plus devant l'attention que requiert l'amour de la bagatelle.(3)

Si encore, celles qui ne s'habillent pas assez ou ceux qui y peuvent quelque chose avaient maintenu une exception en faveur

(2) N'est-ce pas le droit à l'insulte érigé en système ? Une femme à mise immodeste n'a-t-elle pas droit qu'on pense à un "échantillon gratuit", destiné à intéresser la clientèle.

(3) A citer en exemple cet avis affiché à la porte de plusieurs églises et chapelles :

Par respect pour la Présence réelle et pour, l'édification du prochain, nous prions les personnes qui viennent ici de n'entrer que vêtues de robes dont le col soit fermé.

Celles qui ne se conformeraient pas au présent avis seraient exposées à être éconduites ou à se voir refuser les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

— Ne nous obligez pas à des sanctions que vous trouveriez impolies et qui nous seraient désagréables:

La nécessité créa les habits ; le bon goût les fit élégants ; la vertu les voulut modestes ; la convoitise les rendit provocateurs ; les perversisseurs les font grotesques et impurs.—(BOSSUET)

(Cette affiche se trouve au Secrétariat des Œuvres, 105, rue Ste-Anne, au prix de 15 sous l'unité, 2 pour 25 sous, franco.)

des visites au bon Dieu, à ses serviteurs et à ses servantes ! Mais non ! on a tout sacrifié ; on a tout sacrifié à la mode.(4)

Le temps est venu semble-t-il d'une réaction intense et généralisée, si l'on veut conjurer cette crise de dévergondage. La crise de l'alcoolisme atteint un jour son paroxysme ; la réaction du grand mouvement de tempérance la calma et ramena de l'ordre, de l'économie et de la paix dans des milliers et des milliers de foyers malheureux.

Le péril actuel est plus grave encore ; il menace directement les mœurs.

Si nous perdons nos jeunes filles, c'est toute la race qui s'en ira bientôt à l'abîme ; la femme canadienne est la gardienne-née des mœurs de nos enfants ; si elle se perd, comment conservera-t-elle ?

Pour l'amour des âmes qui s'exposent et se perdent, pour la conservation de l'honneur proverbial de nos foyers, pour l'avenir de notre nationalité, qu'une digue s'élève au plus tôt contre le flot montant de la sournoise corruption qui nous menace par les modes indécentes.

V. G.

(4) Nous nous souvenons d'avoir rencontré, à Assise, une jeune vénitienne, pas du tout nitouche, et qui crut devoir faire venir de chez elle son voile noir et une toilette sombre qu'elle se considérait obligée de porter comme on fait à Venise, pour aller recevoir la sainte Communion ; elle n'aurait pas su le faire en chapeau et en toilette claire, même modeste ; autres pays, autres mœurs.

LITURGIE ET DISCIPLINE

PURIFICATION DES LINGES SACRÉS

Q.— Le nouveau Code apporte-t-il quelque changement au sujet des lotions que doivent subir les corporaux, pales et purificatoires, avant d'être remis aux personnes chargées de les blanchir ?

R.— Le canon 1306, § 2 se lit comme suit : “ Ne tradantur lavanda laicis, etiam religiosis, nisi prius abluta fuerint a clerico in majoribus ordinibus constituto ; aqua autem primæ lotionis mittatur in sacrarium vel, si hoc desit, in ignem.”

Or, comme le fait remarquer l'*Ami du Clergé* (1919), le canon 1306 suppose plusieurs lotions, puisqu'il parle de la *primæ lotionis*, et s'en remet pour le nombre à la doctrine des théologiens.

L'enseignement des théologiens est ainsi résumé par le même *Ami du Clergé* (1919). "Mgr Gousset dit avec saint Liguori qu'on lave les linges sacrés dans trois eaux différentes. La première lotion doit être faite par les diacres ou les sous-diacres, et l'évêque ne peut la confier à des laïcs, même religieux. (S. R. C., 12 sept. 1857, n. 3059 ; canon 1306, § 2.) Ce serait plus convenable, *convenientius*, qu'ils fassent également les 2^e et 3^e lotions, mais il n'y a pas de péché à confier celles-ci à des laïques : "... Tamen nullum est peccatum, si illæ fiant a laicis." (S. Lig., liv. VI, n. 387.)

Rien n'est donc survenu qui puisse justifier l'abandon de la coutume ancienne et générale de laver ces linges sacrés dans trois eaux différentes.

Nous profitons de l'occasion pour dire que la permission de toucher les linges sacrés n'entraîne pas celle de les purifier ; une personne qui n'est pas dans les ordres sacrés ne peut faire la première lotion sans une permission du Saint-Siège (S. R. C. 12 sept. 1857, n. 3059).

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Ordination.—S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Regina, a conféré, samedi matin, le 26 juin, au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, les deux premiers ordres mineurs à MM. les abbés G. Simard, G. Jacques, G.-L. Tremblay, C. Hudon, R. Blanchet, A. Lapière, C. Leclerc, J. Brochu, J. Lévesque, J. Pelchat et C. Castonguay.

Le lendemain, au même endroit, Mgr Mathieu donnait les deux derniers ordres mineurs aux mêmes séminaristes, le sous-diaconat à MM. les abbés J. Hudon, G. Duval, A. Hudon, G. Bérubé, E. Dubé, D. Pelletier, et la prêtrise, à MM. les abbés A. Bourque, J. Lallemand, A. Fortin, P. Dumont, C. Morneau, N. Lévesque. O. Boulanger, C. Ouellet et le R. P. C. Labrecque, des Pères Blancs.

Bénédiction apostolique.—Avant le départ, pour Rome, de Mgr Bouffard, curé de St-Malo, la société St-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur lui avait demandé d'implorer du Saint-Père la bénédiction apostolique. Le Saint-Père s'est rendu avec bonté à cette demande et a accordé à la société St-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur et à celle de Québec, ainsi qu'à toutes les sections, la bénédiction implorée.

Nouveaux prélats.—Les *Acta Apostolicæ Sedis* nous apportent l'heureuse nouvelle de l'élévation à la dignité de Prélats de la

Maison de Sa Sainteté de deux prêtres issus de notre diocèse et maintenant du diocèse de Regina. Les nouveaux dignitaires ecclésiastiques sont Mgr Zéphirin Marois, chancelier, et Georges-Étienne Grandbois, procureur de l'Archevêché de Regina. La *Semaine religieuse* est heureuse de présenter ses respectueuses félicitations à Nos Seigneurs Marois et Grandbois.

Pour Rome.—M. l'abbé Cyrille Gagnon, professeur de théologie dogmatique à l'Université Laval partira au mois de septembre, pour Rome où il suivra les cours supérieurs de théologie à la Grégorienne. Il sera remplacé temporairement par M. l'abbé Christy Foy.

Belle fête paroissiale.—Les paroissiens de Saint-Malo ont fait une belle fête à leur Curé, dimanche le 27 juin, à l'occasion de son heureux retour de Rome et de son élévation à la dignité de prélat de la Maison du Pape.

Le matin, il y eut grand'messe solennelle chantée par Mgr Bouffard lui-même, assisté de MM. les abbés H. Desroches et A. Filteau, anciens vicaires.

Un grand nombre de prélats et de prêtres assistaient au cœur.

Après l'évangile, M. l'abbé Valère Pouliot, premier vicaire, dans une brève allocution, exprima les sentiments de tous les paroissiens en cette heureuse circonstance, et le R. Père Dagnaud, eudiste, curé du Saint-Cœur de Marie, prononça le sermon.

Bénédictio d'une pierre angulaire.—Dimanche après-midi, le 27 juin, avait lieu la bénédiction de la pierre angulaire de l'église des Pères du Saint-Sacrement, chemin Ste-Foy, en voie de construction. La cérémonie, favorisée d'une température idéale, de la présence d'un nombreux clergé et d'un grand nombre de fidèles venus de Québec et des environs, a été splendide.

S. Em. le cardinal Bégin, à peine remis des fatigues de son voyage à Rome, avait bien voulu faire lui-même cette bénédiction. Son Éminence était assistée du T. R. Père Couet, supérieur-général des Pères du St-Sacrement, et du R. Père Letellier, supérieur des Pères du St-Sacrement de New-York. Son Excellence le lieutenant-gouverneur, sir Charles Fitzpatrick, assistait à cette cérémonie religieuse ainsi que plusieurs notables de la ville. Parmi les prêtres présents, nous avons remarqué: Mgr L.-A. Pâquet, V.G.; Mgr Omer Cloutier, P.A., curé de Jacques-Cartier; Mgr C.-O. Gagnon, sous-directeur de l'Action Sociale Catholique; Mgr T.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval; Mgr L. St-G.-Lindsay et Mgr J.-C. Arsenault, chanoines, de l'Archevêché; Mgr Herm. Bouffard, curé de St-Malo; MM. les chanoines Chs Gagné, G. Miville, J. Laberge; le R. P. Pelletier, supérieur des

Pèr
cur
cur
Qu
J.-I
Nac
cath
à S
vica
la p
tion
Paul
cain
Gau
du cl
dicti
Sacre
de l'
pensé
à la f
sermo
lut le
en co
dresse
cérém
bonté
tous

N
ment
tiste.
ville, i
chanoi
des Pè
Curott
eut ad
dit Mg
Fitzpat

En
nier, M
circulai
l'Hôtel-
27 juin,
du dioc

Pères du St-Sacrement, à Québec ; MM. les abbés R. Lagueux, curé de Saint-Roch ; A.-E. Maguire, curé de Sillery ; H.-A. Scott, curé de Sainte-Foy ; J.-Alf. Langlois, curé du Sacré-Cœur de Québec ; Alph. Têtu, chapelain de l'Académie Commerciale ; J.-B. Derome, aumônier de l'Hospice St-Vincent de Paul ; J.-T. Nadeau, Émile Jobin, Louis Bolduc, Louis Turgeon, de l'*Action catholique* ; Alph. Tardif, du Collège de Lévis, G. Darveau, vicaire à St-François-d'Assise, Eug. Delisle ; J. Drouin et E. Giguère, vicaires à Saint-Roch ; les RR. Pères Dagnaud, eudiste, curé de la paroisse du Saint-Cœur de Marie ; Marie-Clément, assomptionniste ; Benoît, O.P. Waddel, S.J. ; Calmein des FF. de S. V. de Paul ; Frédéric et Ferdinand, capucin ; Georges-Albert, franciscain ; Sylvain, O.M.I. ; Boudin, missionnaire du Sacré-Cœur ; Gauthier et LeDoré, eudistes, et une quantité d'autres membres du clergé dont le chiffre approchait de la centaine. Après la bénédiction de la pierre angulaire, le R. Père Galtier, des Pères du St-Sacrement, prononça le sermon. Il prit pour texte ces paroles de l'Exode (XVI-26) : *Quæ est ista religio*, et développa cette pensée que l'édifice dont on bénissait la première pierre allait être à la fois : un temple, un palais et une maison de famille. Après le sermon du Père Galtier, le R. Père Pelletier monta à la tribune et lut le document qui sera placé dans la première pierre de l'église en construction, puis il dit quelques mots de remerciements à l'adresse d'abord de Son Éminence, qui avait daigné présider cette cérémonie, de Sa Grandeur Mgr Roy, qui a toujours été plein de bonté pour les Pères du St-Sacrement, et enfin, à l'adresse de tous ceux qui assistaient à cette fête.

Notre fête nationale.—Notre fête nationale a été solennellement célébrée cette année le jour même de la Saint-Jean-Baptiste. Après la procession traditionnelle à travers les rues de la ville, il y eut messe solennelle dans l'église de Saint-Malo. M. le chanoine Gignac chanta la messe, assisté du R. Père J. Fillion, des Pères Blancs, et E. Martel, de l'Archevêché. M. l'abbé Art. Curotte, de Montréal, prononça le sermon. Après la messe il y eut adresse à Son Éminence le cardinal Bégin, à laquelle répondit Mgr Arsenaull, représentant de Son Éminence, et à sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province.

En faveur de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.— Le 13 juin dernier, Mgr Roy, administrateur du diocèse, adressait une lettre-circulaire au clergé pour recommander une quête en faveur de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. Cette quête a eu lieu dimanche, le 27 juin, dans toutes les églises paroissiales et les chapelles publiques du diocèse.

Approbation canonique de la Congrégation des Sœurs de Jeanne d'Arc. — Nous sommes heureux d'annoncer que Son Eminence le cardinal Bégin, dans son récent voyage *ad limina* a obtenu du Saint-Siège l'approbation canonique pour la Congrégation des Sœurs de Jeanne d'Arc, dont la maison-mère est à Bergerville, près Québec.

Le Document de la Congrégation des religieux est daté du 31 mai 1920. Par ce rescrit, le nouvel institut, déjà reconnu par l'autorité diocésaine, reçoit du Saint-Siège le droit de se constituer officiellement en congrégation régulière, comme l'exige, pour tout institut qui se fonde, le *Motu proprio* " *Dei Providentis* " (16 juillet 1906) de S. S. Pie X.

On sait que les Sœurs de Jeanne d'Arc se vouent d'une façon spéciale au Sacré-Cœur, connu " Victimes à l'intention des Prêtres ". L'institut a pour but, avec la collaboration à l'Œuvre du Sacré Cœur, dite : *Archiconfrérie de Prière et de Pénitence*, de se dévouer au service du clergé par la tenue des presbytères, des maisons religieuses et de retraite pour les prêtres.

L'institut a déjà plusieurs missions dans les États-Unis, où, il y a cinq ans, il a pris naissance, et au Canada, où il est établi depuis trois ans.

Nous offrons nos plus cordiales félicitations à la nouvelle Congrégation pour l'insigne faveur qui vient de lui être octroyée et nous lui souhaitons un rapide développement dans sa belle mission, devenue si nécessaire, en faveur des prêtres.

Aux prières. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de madame Trefflé Douville, inhumée à Saint-Casimir, le 24 juin. La défunte était la mère de M. l'abbé Arthur Douville, actuellement à Rome.

— Nous recommandons aussi aux prières de nos lecteurs l'âme de Mme Marie-Archange Beaudoin, épouse de feu Romain Feultault, décédée le 24 juin, à Loretteville, à l'âge de 88 ans et 8 mois, et inhumée à Saint-Roch, samedi le 26 juin. Elle était la mère de M. l'abbé J.-A. Feultault, du Pensionnat St-Louis de Gonzague.

LES LIVRES

Chan. AL. DE SMET, S.T.L. *Le mariage chrétien*. Traduction de la deuxième édition flamande, par Mgr Sentroul, Ph. D., agrégé à l'École S. Thomas de Louvain. Bruges (Charles Beyaert, éditeur.) Vol. de 178 pages. Prix 3 frs 50. En vente dans toutes les librairies catholiques.

Pour obéir au catéchisme du Concile de Trente et au nouveau Code de Droit canonique qui enjoignent aux curés d'instruire les fidèles au sujet du mariage, l'auteur a cru ne pouvoir mieux travailler à cette

éducation qu'en fournissant aux fidèles un manuel qui leur exposerait simplement et clairement la doctrine indispensable, y joignant des conseils utiles et opportuns à l'adresse de ceux qui se disposent à se marier ou qui ont déjà adopté l'état conjugal. Il était écrit en flamand, sans utilité par conséquent pour le public français. Mgr Sentroul s'est chargé d'en faire la traduction, et elle lui fait honneur.

Pour juger de l'importance du *Mariage chrétien*, voici ce qu'écrivait S. Em. le cardinal Mercier dans une lettre préface de cette édition française : " Je souhaite que les fiancés fassent connaissance avec votre opuscule ; ils y méditeront ces vérités, que le mariage est un sacrement dont ils deviendront à la fois les ministres et les bénéficiaires. Je voudrais que les parents fussent en possession du volume : ils y trouveront maints conseils sages, pratiques, autorisés qui les guideront dans leur tâche laborieuse, délicate de l'éducation de leurs enfants.

" Les hommes du ministère paroissial, aussi, auront profit à vous lire, soit pour préparer leur leçon de catéchisme sur le mariage, soit pour le rappeler à leurs ouailles, à l'heure où ils sont sûrs d'être mieux compris."

M. l'abbé G. ARDENT. *Le chemin de croix de l'institutrice chrétienne*. Paris (J. de Gigord, 15, rue Cassette). Brochure de 30 pages. Prix 0 fr. 50.

La mission la plus haute et cependant la moins enviée est celle de l'éducateur. Quoi de plus utile que de façonner une âme d'enfant, quoi de plus beau que d'ouvrir son esprit aux réalités de la vie, quoi de plus noble que de faire des hommes ! Mais aussi quoi de plus précaire, quoi de plus pénible, où trouver plus d'ingratitude !

Il n'y a point d'éducation sans abnégation et sans le don de soi. Instruire la jeunesse est un calvaire qu'il faut gravir lentement, et comme Sisyphe roulant éternellement son rocher, recommencer sans cesse les mêmes et interminables leçons. Quel chemin de croix !

Ce petit livre, appelé justement le Chemin de Croix de l'Institutrice chrétienne, est écrit pour consoler ses amertumes, fortifier son devoir, exalter son zèle. Il relèvera son cœur et son courage.

Mgr TOUCHET, évêque d'Orléans. *Vie de sainte Jeanne d'Arc* (P. Lethiel-leux, 10, rue Cassette). Vol. in-12 de 216 pages. Prix : 3 francs.

Mgr Touchet présente aujourd'hui au public une vie de sainte Jeanne d'Arc. Personne n'était mieux qualifié que l'Évêque d'Orléans pour écrire la vie de la nouvelle Sainte lui qui a présidé, vingt-cinq années durant, les procès qui ont abouti à la canonisation. La *Vie de sainte Jeanne d'Arc* n'est que l'abrégé d'une histoire en deux volumes (même éditeur, prix : 30 francs) de la sainte Héroïne qu'il a intitulé : *La sainte de la Patrie*, bien que l'auteur se soit placé pour celui-là à un point de vue plus nettement hagiographique. L'énoncé des divisions du livre en précisera les caractères et en indiquera l'intérêt :

L'annonce prophétique de la sainte et sa naissance ;— L'initiation de la Sainte ;— Les mois triomphaux de la Sainte ;— Les mois crucifiés de la Sainte ;— La mort de la Sainte.

En chacune de ces étapes, l'auteur, comme dans un dyptique, fait l'histoire de Jeanne et montre comment y éclate sa sainteté.

“ Il n'y a pas d'ouvrage, dit le Noël, dont l'intérêt soit plus passionnant pour une Française — ajoutons pour un lecteur canadien — que celui-ci. L'éloquence prestigieuse de l'Évêque d'Orléans, la magie de son verbe enflammé revêtent cette histoire miraculeuse d'un charme nouveau, et en font le livre le plus émouvant, le plus édifiant, le plus reconfortant qui soit.”

M. le chanoine MOËNNER, supérieur du Collège Saint-François à Lesneven. *Le Témoignage de l'Évangile*, leçons aplogétiques. Paris (J. de Gigord, 15, rue Cassette). Vol. in-18-jésus, de XIII,—379 pages. Prix : 6 francs.

Quelle est l'autorité de l'Évangile? Dans quelles circonstances a été composé chacun des quatre Évangiles? Quels en sont les auteurs? Y a-t-il concordance entre les quatre récits? Si les quatre récits varient comment s'harmonisent-ils tout de même entre eux? Où trouver les solutions à ces questions angoissantes? On trouvera ces solutions dans le livre de M. l'abbé A. Moënnier; œuvre forte, bien construite; critique serrée, savante; pages d'où s'exhale une science profonde de l'exégèse. Ce livre-là mérite de devenir le *Manuel Évangélique* des fidèles et des établissements scolaires chrétiens. Dans une forme agréable, sans recherche, concise, il répond à tout. Des manchettes judicieuses, telles des lueurs éclairant les carrefours, des relais renouvelant les forces, sont des points de repère qui soutiennent l'attention et guident le lecteur de la manière la plus heureuse. On lit sans fatigue; on comprend sans effort; on suit la discussion sans contention d'esprit.

G. JOLY. Chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre. *Notre-Dame de Lourdes et la Grande Guerre*. Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12. Prix : 3 frs 50. En vente à Québec, chez Garneau.

L'idée maîtresse de ce livre est simple, simple autant que lumineuse. La sainte Vierge, reine de France si aimée, si priée pendant la guerre, a conduit son peuple de prédilection à la victoire.

Les troupes françaises, envers et contre tout, ont revêtu ses couleurs, et leurs grandes victoires, bataille de la Marne, arrêt de l'ennemi, victoire définitive, ont eu lieu le jour des diverses fêtes de la sainte Vierge. Mystérieuses ou étranges coïncidences, diront les uns, preuves de plus de l'amour de Marie pour la France, diront les autres. En lisant ce beau livre, tout embaumé de l'amour de la Vierge, beaucoup seront touchés, plus encore beaucoup seront délicieusement émus et reconnaissants, plusieurs se convertiront. Soyez sûrs que l'auteur ne demande pas plus!

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LA SEMAINE SOCIALE DE MONTRÉAL

LA PREMIÈRE JOURNÉE

Montréal, 21 juin.

La première impression d'un journaliste au début d'une semaine sociale est loin d'en être une de réconfort. Pendant que tous les congressistes regardent, écoutent, interrogent, discutent, puis méditent, le gazetier essaie de digérer séance tenante la matière très substantielle que lui servent des conférenciers érudits, et son obsession est de ne pouvoir en présenter à ses lecteurs qu'un résumé trop maigre.

Il ne s'agit en effet, ici, ni de phraseurs dont il suffit d'élaguer les périodes pour les rendre plus substantielles ; ni de rêveurs auxquels c'est rendre un précieux service que de donner à leur pensée des contours plus nets en la ramassant un peu.

La question dont on poursuivra l'étude durant toute cette semaine est la question de l'heure et les hommes éminents qui ont entrepris d'en considérer les différents aspects ne sont pas de ceux qui se contentent d'effleurer un sujet.

C'est dire que tout ce que nous pourrions écrire ici ne saurait donner qu'une idée bien imparfaite de ce qui se passe actuellement à Montréal, où se tiennent ce qu'on pourrait appeler les grandes assises de l'action sociale catholique.

Un simple coup d'œil jeté sur les auditoires montre qu'il ne s'agit nullement ici de ces choses qui attirent et retiennent les foules, mais sans les éclairer et sans les rendre meilleures.

Les congressistes, tout en n'étant pas en nombre assez grand pour remplir le vaste amphithéâtre de la bibliothèque de St-Sulpice, fournissent cependant aux conférenciers un auditoire nombreux, et surtout choisi. Nous avons remarqué avec regret que les membres des assemblées politiques, que les industriels et les financiers y sont trop rares ; trop peu nombreux aussi les hommes à cheveux blancs, ceux à qui incombe le soin de parer aux dangers d'aujourd'hui. Par contre le clergé, le jeune clergé surtout, est accouru de partout, et de jeunes hommes pleins d'ardeur et tenaillés par la noble passion de se dévouer et d'être utiles se pressent en grand nombre à ses côtés. Enfin les femmes, de celles à qui rien n'est étranger de ce qui est grand, de ce qui est beau, forment un notable contingent des auditoires.

MONSEIGNEUR BRUCHÉSI

C'est à ceux-ci et à celles-là que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal a tenu à adresser la parole après la messe d'ouverture, dite par lui, à la chapelle de l'Immaculée-Conception, rue Sainte-Catherine. Commentant la parole du Sauveur " Venez à moi, vous tous qui peinez ", il a montré comment Jésus seul pouvait dire cette parole, parce que seul Il sait les maux de l'humanité et seul Il possède ce qu'il faut pour en opérer la guérison. Il a donné à son Église le secret de la paix, de la prospérité et du bonheur ; voilà pourquoi aucun problème social ne peut se résoudre sans l'Église.

Cette dernière a été fidèle à la grande mission qui lui a été confiée ; jamais elle ne s'est dérobée à son devoir ; partout, et en tout temps, elle a donné aux peuples les leçons et les enseignements dont ils avaient besoin : elle a dit à tous ce qu'il fallait dire, et dans chacune des circonstances où il fallait le dire. Voilà ce que savent ceux qu'éclairent l'Église et le Christ, et voilà pourquoi Léon XIII a écrit l'encyclique *Rerum Novarum*.

Le R. P. Archambault devait montrer, quelques instants plus tard, dans quelles circonstances a été écrite l'encyclique *Rerum Novarum*, et comment elle fut accueillie.

L'ENCYCLIQUE

Publiée en 1891, elle dérangeait bien des calculs, mais elle provoqua un double mouvement d'idées et d'œuvres pour l'amélioration sociale, notamment en France mais surtout en Belgique. Accueillie par tous les journaux comme un grand événement, aucun d'entre eux cependant ne se mit en peine de la commenter, car chacun paraissait d'opinion qu'elle était écrite pour le pays voisin, et non pour le sien.

Cependant l'esprit de nos sociologues canadiens ne resta pas réfractaire à la parole du Pape. Dès 1905 se fondait à Québec, sous l'impulsion d'hommes qui avaient médité les enseignements du Saint-Père, une société d'Économie Sociale, puis l'Action Sociale Catholique. Quelques années plus tard l'Action Sociale Populaire voyait le jour à Montréal, et conjointement avec ses émulés de Québec, se mettait résolument à l'œuvre pour développer le sens catholique dans le domaine social.

Il était temps que nous mettions en commun nos efforts, dit ici le R. P. Archambault, car le danger est pressant, même chez nous ; et il est important que professeurs des écoles, jeunes de l'A. C. J. C., orateurs et publicistes, patrons et ouvriers fassent front contre l'ennemi qui menace.

Ils en trouveront l'occasion au cours de cette semaine sociale, qui est d'abord d'une œuvre de doctrine, destinée à éclairer les esprits sur les principes de l'Encyclique et sur leur application ; mais elle est aussi destinée à opérer une œuvre de cohésion que reliera les esprits dans une doctrine commune et les cœurs dans des sentiments communs. De ces études et de ces conclusions sortira l'action énergique et efficace, car vaines seraient ces assises si elles n'aboutissaient à un mouvement sérieux de reconstruction sociale.

UN FEU D'HISTOIRE

Mgr Bruchési avait montré comme l'Église du Christ possède le remède à tous les maux ; le R. P. Archambault avait dit ensuite comme elle a indiqué le remède voulu au temps voulu, à ce mal social dont souffre notre époque. M. Guy Vanier devait, à la première séance de l'après-midi, décrire les circonstances qui ont précédé l'Encyclique.

Il l'a fait en ramassant, en un raccourci très vivant, l'histoire de la courte période qui s'est écoulée de 1870 à 1891, et qui a été marquée par les travaux et l'apostolat d'hommes, comme La Tour du Pin, Albert de Mun et Léon Hamel, en France ; Ketteler, en Allemagne ; Manning, en Angleterre, et Vogelsang, en Autriche.

Ces hommes aussi avertis qu'éclairés secouèrent tellement l'opinion que, lorsqu'après le retentissant pèlerinage des ouvriers français à Rome le Pape publia la *Rerum Novarum*, des journaux socialistes écrivirent qu'Il venait de résoudre la question sociale autant qu'il était donné à un pouvoir de la résoudre ; et un Évêque anglican d'Angleterre disait à la même occasion : Il faut l'écouter (*le Pape*), sans quoi le monde aura à se repentir de son aveuglement.

CAUSES DE LA CRISE

L'auditoire commençait malheureusement à se clairsemer lorsque Mgr Lapointe, monta à la tribune, à la fin de l'après-midi, pour exposer les causes de la crise sociale actuelle. Le grand-vicaire de Chicoutimi, est un homme qui traitait la question après l'avoir soigneusement étudiée, mais aussi après avoir touché du doigt les maux qu'il entreprenait de décrire ; il était en mesure de les mieux ranger à la place qu'ils doivent occuper parmi les causes de la crise actuelle.

La question sociale, a-t-il dit, a son origine dans le mécontentement de plus en plus aigu de la masse des prolétaires ; mais

cette triste situation des ouvriers qui cause leur mécontentement ne doit pas être attribuée à leur seule faute. Elle est le fruit d'un régime économique vicié d'erreurs religieuses et morales et de fautes politiques.

Le Christ avait rendu l'inégalité supportable et rétabli ainsi la paix sociale en établissant la fraternité dans la charité. La Réforme, puis les philosophes sont venus qui ont balayé tout cela. Il en est résulté le paupérisme qui est l'état de misère permanent de toute une classe. En développant sa pensée, Mgr Lapointe a fait un tableau saisissant de l'état misérable et le développement de l'industrie et la centralisation des capitaux ont placé l'ouvrier moderne. Il est devenu un rouage, et, la plupart du temps nécessairement un pauvre. L'agglomération des travailleurs a tué la petite propriété : l'ouvrier ne possède plus rien en propre, pas même l'outil avec lequel il travaille ; l'influence reconfortante du foyer est ainsi neutralisée, et ne défend plus le pauvre contre l'envie malsaine. La vie de famille n'est presque plus possible pour le paria de l'industrie moderne.

CAUSES MORALES

La corruption des mœurs et l'indifférence religieuse sont venues joindre leur action néfaste à cette influence déjà terrible. L'ouvrier qu'aucun principe moral ne guide est dissipateur et imprévoyant, sa misère s'en accroît d'autant, et aussi la colère qui le fait regarder d'un œil d'envie ceux dont le luxe éclabousse sa misère, et il devient facile de faire de cet incroyant un apache.

Nos ouvriers sont loin d'en être là, et Mgr Lapointe montre à l'évidence que la supériorité non seulement morale, mais encore intellectuelle et manuelle que tout le monde leur reconnaît est due à la formation religieuse. Mais ils ont déjà subi, surtout de la part de l'Internationale, de rudes assauts, dont le travail du dimanche, de plus en plus généralisé et accepté, n'est qu'un exemple. Voilà pourquoi il est si urgent de les tirer de ce danger avant qu'ils n'aient été poussés à la lutte des classes.

Comme la crise actuelle a son origine dans les conditions d'infortune et de misère où vivent les ouvriers, pris dans leur ensemble, elle ne peut se guérir que dans le retour à la justice, à l'équité et à la charité.

* * *

C'est en méditant sur cette vérité, et en priant Dieu de leur faciliter les moyens de la répandre et de la faire accepter, que les congressistes sont allés terminer leur laborieuse journée dans la chapelle des RR. PP. du Très Saint-Sacrement, où le R. P. Tardif a fait une allocution.

J. D.